

# Conseil d'administration

---

**MARDI 20 JUIN 2017**

## Projet de procès-verbal

### Etaient présents :

#### **Représentants de la catégorie 1**

Charlotte Lannoy-Muyard, Alexandre Rigal, Minna Nordström, Anne Nouguier, David Seguin, Hélène Sirven, Philippe Cavelier, Marc Girard

#### **Représentants de la catégorie 2**

Sandrine Javelaud, Jacques Bahry, Jean-Luc Delpeuch

#### **Représentants de la catégorie 3**

Xavier Roy

#### **Représentants de la catégorie 4 A**

Dominique Roux-Rossi, Sandra Laugier

#### **Représentants de la catégorie 4 B**

Frédérique Even-Horellou

#### **Représentants de la catégorie 5**

Dominique Engel

#### **Représentants de la catégorie 6**

Hadrien Maury-Casalta, Naïma Adassen-Bouhadjar

### Etaient excusés :

Philippe Durance, Christine Néau-Leduc, Mireille Faugère, Xavier Cachard, Faten Hidri, Marilyne Laplace, Marie-Christine Lemardelay, Julie Joly, Alain Bauer, François Guy Trébulle, Saïda Guellati-Khelifa, Patrick Dalion, Maxime Schirrer, Jean-Marc Lehu, Anne d'Orazio, Catherine Robin, Louisa Cherif-Ouazani, Anne Barbero, Nicolas Ferrand de la Conte, Passynia Luwansangu-Mondo, Margaux Aldebert, Maxime Durif, Alexandre Gourlain

### Invités présents :

Sandrine Wauthier, Bendicht Weber, Hugues Brunet, Nathalie Tingry, Stéphanie Mermet, Serge Gadbois, Mathilde Boulay

## **ORDRE DU JOUR**

I.	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 2017 .....	3
II.	Budget rectificatif n°1.....	3
III.	Evènement « Europe in a Changing World ».....	5
IV.	Communication et présentation de la cartographie heSam .....	7
V.	Point HCERES .....	12
VI.	Questions diverses .....	15

*La séance est ouverte.*

**Le Président du conseil d'administration** informe les membres du Conseil d'administration des évolutions suivantes :

- Muriel Pochard, de l'INED, est remplacée par Marc Girard ;
- Soizic Wattinne, de l'Ecole du Louvre, est remplacée par Charlotte Lannoy-Muyard.

Il signale que les membres suivants ont fait part d'un pouvoir :

- Alain Bauer donne pouvoir à Patrick Dalion ;
- Anne Barbero donne pouvoir à Hadrien Maury-Casalta ;
- Saïda Guellati-Khelifa donne pouvoir à Frédérique Even-Horellou ;
- Anne d'Orazio donne pouvoir à Minna Nordström.

D'autres pouvoirs ont été remis en blanc. Ils ont été distribués de la façon suivante :

- Xavier Cachard donne pouvoir à Anne Nougier ;
- Faten Hidri donne pouvoir à Xavier Roy ;
- Marie-Christine Lemardeley donne pouvoir à Sandrine Javelaud ;
- Jean-Marc Lehu donne pouvoir à Alexandre Rigal.

## **I. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 2017**

*Le procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.*

## **II. Budget rectificatif n°1**

**Le Président du conseil d'administration** rappelle que le budget rectificatif n°1 n'avait pu être adopté au cours de la présente séance, faute de quorum.

**Hugues Brunet** observe que les membres du conseil d'administration ont été destinataires du budget rectificatif simplifié, d'une note de présentation et de l'ensemble des documents liés à la GBCP. Il rappelle que le budget rectificatif n°1 est essentiellement de nature technique et que l'importance du nombre de budgets rectificatifs soumis à la présente assemblée vient du fait que ne sont inscrites que des recettes notifiées, c'est-à-dire certaines.

### **Recettes**

**Hugues Brunet** souligne que les recettes diverses sont en progression. Elles découlent du principe de refacturation, aux entités hébergées (projet Matrice / 13 novembre et FNEP), d'un forfait lié à l'occupation des locaux et de frais variables liés aux charges locatives et à la consommation des photocopies.

Sont également en progression :

- **les recettes liées à la CASDEN**

Elles renvoient au soutien obtenu dans le cadre de l'évènement « Ma thèse en 180 secondes ».

- **la subvention versée par le Ministère au titre du projet « 1 000 doctorants pour les territoires »**

Elle s'est établie à 120 836 euros, ce qui correspond à deux postes. heSam n'étant pas au RCE, elle a demandé à la DGESIP l'autorisation de faire progresser ses emplois sur fonds propres, afin d'affecter 50 % de la subvention précitée au recrutement d'un chargé de mission dédié à la sensibilisation des collectivités et à la promotion du dispositif. Les 50 % restants permettront de couvrir des frais de fonctionnement.

- **le poste FunMooc**

En 2016, le conseil d'administration avait voté une cotisation de 60 000 euros à FunMooc. L'Université de Paris I a souhaité y contribuer à hauteur de 33 %. De fait, le poste FunMooc jouit, en 2017, d'un financement tripartite (20 000 euros apportés par le CNAM, 20 000 euros apportés par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et 20 000 euros apportés par la Communauté).

- **le reporting final PNM**

Dans le cadre de la finalisation du projet PNM et de la production des relevés de dépenses finaux par les établissements, plusieurs trop-perçus ont été mis en évidence. Ils ont représenté 25 057,2 euros pour l'ENSAM, 1 798,8 euros pour la FMSH et 46 701,65 euros pour l'Université Paris 1. Il est à noter que l'opération n'est pas encore totalement achevée pour cette dernière, le relevé de dépenses définitif n'étant pas disponible. Il devrait l'être d'ici la fin de la présente semaine. Il devra ensuite recueillir le quitus de l'ANR.

En parallèle, certaines recettes sont en involution. La première renvoie à la contribution des membres. Pour rappel, le budget initial 2017 prévoyait que le CESI ait un statut d'associé. Or ce dernier a fait valoir sa volonté de devenir un membre. En 2017 en conséquence, il aura un statut d'affilié. Aussi les recettes apparaissent-elles en contraction de 15 000 euros.

La seconde renvoie au Centre Michel Serres. Plusieurs prévisions de recettes avaient été intégrées au budget initial. La facturation réelle des semestres liés aux périodes S6, S7 et S8 emporte une diminution des recettes de 120 638 euros. Pour rappel, le Centre Michel Serres a signé une convention de portage avec l'ENSAM. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 en conséquence, les dépenses seront prises en charge par ce dernier. Les postes des collaborateurs du Centre Michel Serres, de surcroît, ont été transférés à l'ENSAM.

## **Dépenses**

**Hugues Brunet** signale que plusieurs postes de dépenses sont en progression. Au titre du projet « 1000 doctorants pour les territoires », est à noter l'ouverture d'une ligne de fonctionnement de 59 418 euros. S'agissant de FunMooc, le poste Fonctionnement est en augmentation de 60 000 euros. Au titre du projet cartographie, il est proposé d'accroître de 3 000 euros le fonctionnement, par transfert de la section Investissement.

En parallèle, il est prévu, comme indiqué précédemment, de recruter un chargé de mission sur ressources propres, dans le cadre du projet « 1000 doctorants pour les collectivités territoriales et les acteurs publics », ce qui représente un coût chargé de 60 418 euros. Certaines dépenses d'investissement sont également en hausse. Elles découlent des opérations exposées précédemment.

Enfin, certaines dépenses sont en involution. En matière de fonctionnement, elles constituent essentiellement des ajustements, qui concernent le fonctionnement général et le projet Pépite.

## **Impacts sur les réserves**

Le budget rectificatif n°1 pour l'exercice 2017 emporte une augmentation du fonds de roulement de 45 458,68 euros.

## **Opérations pour compte de tiers**

Pour rappel, les opérations pour compte de tiers n'impactent pas le budget. La première opération renvoie au projet ITII, qui implique le CNAM et l'ENSAM et vise la production de Mooc, à travers un financement de l'OPCAIM. Il prévoyait deux tranches de versements, l'une en 2016 et l'autre 2017, pour un total de 236 257 euros. En l'absence de versement de la première tranche en 2016, il est prévu de verser l'intégralité de la somme précitée en 2017.

La deuxième opération porte sur l'adhésion au groupement Couperin. Elle concerne plus précisément la documentation liée aux techniques de l'ingénieur à destination de l'ENSAM. Or le groupement Couperin préfère contractualiser directement avec les CoMUE, ce qui emporte une réduction de 4 ou 6 % des abonnements. Cette opération, de fait, se traduit par un financement, par l'ENSAM, de 34 302,99 euros.

La troisième opération renvoie au projet Matrice 13 novembre, lequel a reçu un soutien de 50 000 euros du labex TEPSIS et un soutien de 50 000 euros du Ministère de la Culture. Contrairement à ce qui figurait dans un document Excel en conséquence, il convient d'intégrer 100 000 euros au budget rectificatif n°1, et pas un million d'euros.

Pour rappel, le projet Matrice se compose de deux volets, à savoir le volet Matrice « Canal historique », qui s'achèvera au 31 décembre 2019 et, depuis 2016, le volet 13 novembre. Pour l'heure, ce dernier est financé à hauteur de 2 millions d'euros jusqu'au mois d'octobre 2017. Il devrait s'inscrire dans un temps plus long : en effet, le protocole scientifique associé prévoit de réécouter les 927 personnes sondées à 3, 5 et 10 ans.

Enfin, les documents GBCP font apparaître, à la case Pensions, une faible somme. En effet, les collaborateurs d'heSam sont tous des contractuels, à l'exception d'un fonctionnaire détaché.

*N'appelant aucun commentaire, le budget rectificatif n°1 est adopté à la majorité, une abstention étant recensée.*

**Hugues Brunet** tenait à remercier Sandrine Wauthier, qui participait aujourd'hui à son dernier conseil d'administration. A compter du mois de septembre en effet, elle devrait quitter le rectorat pour rejoindre le Ministère.

## **III. Evènement « Europe in a Changing World »**

**Le Président du conseil d'administration** accueille Serge Gadbois, qui anime la cellule Europe d'heSam.

### **Introduction**

**Serge Gadbois** indique qu'il est prévu d'organiser, le 11 juillet 2017 dans les locaux d'heSam, des ateliers Europe. Il s'agit de l'une des premières grandes actions menées par la cellule Europe, active depuis le mois de février. Cette dernière, qui appartient de la Direction Développement d'heSam, a vocation à aider les établissements et les chercheurs à intégrer des programmes européens, en lien avec le réseau des correspondants Europe de chaque établissement.

Trois thématiques transversales sont inscrites à l'agenda européen. La première est libellée ainsi : « *Patrimoine et Numérique, Migrations, Industrie du Futur et Sociétés* ». Le 11 juillet, seront abordés les défis sociétaux, qui renvoient aux projets permettant aux chercheurs de s'engager dans des partenariats européens et mondiaux, avec des pairs ou des entreprises.

Le programme Horizon 2020 se compose de trois piliers. Le premier, dédié à l'excellence scientifique, couvre la question de la mobilité, avec notamment l'action Marie Curie et l'ERC (Conseil Européen de la Recherche), qui fera l'objet d'un évènement organisé à l'INED le 10 octobre 2017.

### **Ateliers du 11 juillet 2017**

Les appels à projets liés à la thématique « *Patrimoine et Numérique, Migrations, Industrie du Futur et Sociétés* » sont connus, pour la période 2018 à 2020. Les ateliers du 11 juillet, qui permettront à des chercheurs issus de différentes disciplines, seront l'occasion de mener des réflexions communes.

L'atelier n°1 sera dédié au patrimoine et au numérique. Il sera l'occasion de débattre de l'accès des publics exclus au patrimoine culturel. Il associera des acteurs des sciences sociales, mais également de la technologie. Il permettra également de débattre du traitement et de la conservation des ressources culturelles numériques.

L'atelier n°2, appelé « *Industrie du futur et société* », aura notamment vocation à traiter des conséquences de l'industrie du futur sur le travail et la société. Ainsi, certains appels à projets portent sur l'étude des conséquences des transformations technologiques sur l'emploi et les compétences ou sur l'identification de bonnes pratiques, en matière de ville durable.

L'atelier n°3 sera consacré aux migrations, qui font l'objet d'appels à projets en lien avec la démographie ou le développement de solutions digitales destinées à faciliter l'intégration des migrants au sein des sociétés européennes.

Les travaux du 11 juillet bénéficieront notamment de l'appui de :

- Livio de Luca, de l'UMR CNRS/MCC MAP, qui chapeaute plusieurs laboratoires,
- François Héran, de l'INED, qui exposera les approches européennes, en matière de migration ;
- Nathalie Greenan, du CNAM, qui reviendra sur l'agenda européen et les transformations du monde du travail.

### **Accompagnement de la cellule Europe**

L'idée est d'éveiller l'intérêt de la communauté des chercheurs. La cellule Europe les accompagnera alors, en relation avec les chargés Europe et Valorisation des différents établissements. Elle les aidera notamment à rechercher des partenaires et à voir comment leurs sujets de recherche peuvent s'intégrer dans les appels à projets. Enfin, l'information circule depuis le 19 juin par l'ensemble des canaux disponibles.

### **Débats**

**Le Président du conseil d'administration** rappelle que heSam essaie d'apporter un véritable service à ses membres, en leur donnant des perspectives, en leur apportant des informations et en les mettant en relation les uns avec les autres. En effet, les ressources de financement apportées par l'Europe sont au moins équivalentes à celles servies par la France et les régions : il est donc

indispensable d'activer l'ensemble des leviers disponibles, pour adresser les thématiques débattues.

**Bendicht Weber** signale que l'établissement jouit d'un ancrage géographique spécifique, qui nécessite qu'il se dote des moyens de mettre en synergie des forces de recherche disséminées en France et qui ont des relations particulières avec leurs territoires respectifs. A cette aune, le projet exposé ne manque absolument pas d'intérêt.

**Le Président du conseil d'administration** partage ce point de vue. La problématique liée aux migrants, à titre d'illustration, est examinée aux niveaux européen, national, régional et local. En la matière, « la dimension doctorale peut tout à fait être développée », en liaison avec des territoires.

**Jacques Bahry** n'avait pas connaissance de l'organisation des ateliers du 11 juillet. Aussi la communication associée lui semble-t-elle intervenir un peu trop tardivement, au regard des contraintes d'agendas des uns et des autres.

**Le Président du conseil d'administration** en convient. Au-delà de la communauté des chercheurs heSam, les membres du conseil doivent être informés le plus en amont possible, pour participer au déploiement de la démarche.

**Hugues Brunet** indique que Serge Gadbois, du fait de son arrivée récente, n'a pu établir un programme de travail annuel, articulé autour d'un certain nombre de dates.

**Philippe Cavelier** salue la démarche exposée, qui vise à informer et à sensibiliser les communautés SHS aux appels d'offres européens. Sur ce plan en effet, le déficit est aujourd'hui manifeste. Il a noté que le souhait avait été émis d'identifier d'éventuels candidats : il pourrait également être envisagé, en parallèle, d'aller sur le terrain à la rencontre des chercheurs concernés, à l'image de ce que font d'autres CoMUE.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme. Cette démarche sera déroulée d'autant plus facilement que les établissements auront identifié celles de leurs équipes les plus susceptibles d'être concernées par les thématiques exposées. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'aller à la rencontre des chercheurs.

**Alexandre Rigal** ajoute qu'il est également important d'aller à la rencontre des personnes chargées, au sein des établissements, des différentes cellules Europe.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme et signale qu'elles participent à l'organisation de l'évènement débattu.

**Alexandre Rigal** en est conscient. Il précise qu'il est indispensable qu'elles soient également associées aux réflexions en permanence, afin qu'elles fassent remonter les différents projets de recherche.

**Le Président du conseil d'administration** partage ce point de vue.

## **IV. Communication et présentation de la cartographie heSam**

### **1. Communication**

**Stéphanie Mermet** a rejoint heSam en septembre 2014 en tant que chargée de communication. Elle est désormais responsable de la communication au sein d'heSam Université. Elle est ainsi en charge des relations avec la presse, du site Web et de ses évolutions et de l'animation de la Commission Communication.

## **Contexte**

**Stéphanie Mermet** note que la restructuration de la CoMUE a conduit à la redéfinition du périmètre d'heSam, avec de nouvelles missions et de nouveaux champs de force, à savoir l'industrie, la création, la Société et les arts et le patrimoine. D'heSam dispose de très nombreuses antennes territoriales, conformément à ses missions de service public et de recherche.

**Un intervenant** observe que la carte projetée est incomplète, ne faisant par exemple pas apparaître toutes les antennes de la CESI (Espagne, Algérie, Réunion, Cameroun notamment).

**Stéphanie Mermet** en est consciente. Le changement de périmètre nécessite le déploiement de nouvelles stratégies et politiques. Le nouveau positionnement scientifique coïncide avec une restructuration d'équipes, avec l'arrivée de deux nouveaux VP.

## **Communication**

La communication doit venir à l'appui des changements opérés, à travers :

- des déclarations, des articles, des tribunes et des actions, comme le projet 1 000 doctorants, les travaux engagés dans le cadre du PIA3 et les projets numériques en cours d'élaboration ;
- l'incarnation d'une vraie identité.

Jusqu'à présent, le logo d'heSam reflétait ses statuts et faisait mention des hautes écoles Sorbonne arts et métiers. Il est apparu utile, au regard du contexte, de stabiliser l'identité d'heSam. En conséquence, le choix a été fait de retenir la même typographie, le même nom et la même sonorité, tout en ne faisant plus apparaître la signification de l'acronyme heSam. Cette option permet de conserver les grands principes édictés dans la charte graphique élaborée.

Au-delà du nom, il était nécessaire de définir un message. Ce dernier fait apparaître les notions suivantes :

- l'interdisciplinarité, qui est la raison d'être du regroupement ;
- une communauté fédérale, basée sur les savoirs et les savoir-faire ;
- l'agilité ;
- l'existence d'une relation entre réseau et territoire ;
- des missions clairement définies en matière de recherche, de formation, de numérique et de développement (monde socioéconomique, international et communication).

Le message met en évidence la complémentarité des établissements. heSam doit apparaître, pour ses membres, comme un atout. L'objectif n'est pas de révolutionner la communication, mais de promouvoir une transition douce, plus en adéquation avec le périmètre, la stratégie, les ambitions et les besoins.

## **Supports de communication**

### **Web**

Le Web est pensé comme une galaxie, au centre de laquelle se trouve le site heSam Université, autour duquel gravitent :

- le Centre Michel Serres, la Pépite Entreprendre et la Cartographie, qui disposeront de leur propre site ;



- la plateforme des 1 000 docs ;
- l'Observatoire du numérique.

heSam ne défend pas un schéma intégrateur, mais une démultiplication des actions, avec des services offerts à ses établissements et usagers.

### Print

Des fiches de présentation d'heSam ont été élaborées. Elles en exposent les grandes lignes. S'ajoutent, à l'échelle de chaque vice-présidence, des fiches relatives aux projets portés par la recherche, l'international, le numérique et le développement.

### Planning

Le lancement de l'identité « reconfigurée » interviendra au milieu du mois de septembre 2017, avec la mise en place du nouveau site Web et le déploiement du nouveau logo. D'ici la fin de l'année 2017, la Galaxie Web HESAM Université et les supports de communication Print seront déployés. De plus, les nouveaux éléments HESAM seront insérés sur les supports Web et Print des membres.

### Focus sur les sites des établissements

Sur le site du CNAM, le logo d'heSam apparaît en première page, ainsi qu'en pied-de-page. De surcroît, une page est dédiée à la CoMUE.

Le site de l'ENSA PLV, de la même manière, fait figurer le logo d'heSam apparaît en première page, ainsi qu'en pied-de-page. Il expose également un certain nombre d'activités en première page. Les sites de l'Ecole du Louvre ou de l'INP, pour leur part, font simplement apparaître le logo en une. Ils comprennent également une page dédiée à d'heSam.

Le site de l'INED, qui présente la spécificité d'être lié à deux CoMUE, comporte une page dédiée aux CoMUE. Enfin, les sites de l'ENSCI et des Arts et Métiers rappellent le logo d'heSam en pied de page, ainsi que ceux de leurs autres partenaires.

L'objectif est d'harmoniser les différents sites, afin que la CoMUE y soit présentée de manière homogène et cohérente.

### Conclusion

L'objectif global est de déployer une communication fédérée, faisant cohabiter les différentes entités et montrant que celles-ci communiquent les unes avec les autres. Lorsque les outils seront achevés, ils devront être alimentés et renouvelés, pour être mis au service d'une communauté vivante. Dans le cadre du projet dit des 1 000 doctorants par exemple, les témoignages de doctorants CIFRE pourront être recueillis.

### Débats

**Jacques Bahry**, s'il s'associe aux objectifs poursuivis, regrette la relative pauvreté du logo retenu. Il estime qu'il aurait été utile d'en améliorer le graphisme. Il s'interroge également sur le terme d'Université : en effet, d'heSam n'a pas d'université.

**Le Président du conseil d'administration** répond que les statuts font apparaître le nom heSam Université, qui a été remis en vigueur par un décret datant du mois d'octobre dernier. En France de surcroît, sont distingués les EPSCP qui sont des universités et les EPSCP qui n'en sont pas. Or les communautés s'efforcent de s'insérer dans un contexte plus international, où la notion d'université

est beaucoup plus large. Enfin, l'idée est de construire, en France, une nouvelle forme d'université, innovante et évolutive.

**Alexandre Rigal** considère qu'il aurait été utile de faire clairement apparaître que heSam est une université d'un nouveau type et de renforcer la référence à l'international.

**Le Président du conseil d'administration** entend ces différentes remarques.

Par ailleurs, **Bendicht Weber** note qu'il serait pertinent de réinterpréter les trois premières lettres de l'acronyme heSam, à l'aune de ses projets.

**Stéphanie Mermet** en est consciente.

**Bendicht Weber**, par ailleurs, ajoute que la bibliométrie se développe, pensant de plus en plus sur certaines décisions. Il convient donc de demander aux chercheurs d'en tenir compte, pour mieux mettre en avant la richesse de leurs publications. A cette fin, la communication doit s'appréhender de manière très concrète.

**Le Président du conseil d'administration** répond que cette problématique fait partie de l'un des chantiers ouverts dans le cadre du contrat de site. En la matière, un premier travail a été fait, avant qu'une période de pause soit observée, du fait de la réinstallation du conseil académique. Sur ce plan, les pratiques varient d'un établissement à l'autre : dès la prochaine rentrée, il conviendra de nouveau de s'atteler à cette problématique.

**Jacques Barhy** demande si la signification de l'acronyme heSam est fixée par les textes qui la régissent.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme. Les textes font ainsi référence à l'appellation « *hautes écoles Sorbonne arts et métiers, heSam Université* ». L'objectif est donc d'évoluer avec une certaine sobriété. Lors de l'évolution des statuts, le sens de l'acronyme pourrait être revu.

**Hugues Brunet**, en complément, souligne que l'ENSAM a demandé à ses chercheurs de faire mention, dans leurs publications, d'heSam : il s'agit du premier établissement à agir de la sorte.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme. Les laboratoires évoqués, ainsi, utilisent clairement l'appellation heSam Université, en fin de signature.

**Un intervenant** observe que cette pratique sied à heSam. Il n'en va pas de même pour les autres CoMUE, qui souhaiteraient également être clairement citées.

**Le Président du conseil d'administration** en convient, certains campus étant membres d'heSam et d'autres communautés régionales. Enfin, la charte de signature devra être affinée, à des fins d'homogénéisation.

## 2. Cartographie

**Nathalie Tingry**, au préalable, rappelle que des réflexions relatives au schéma stratégique du numérique ont été menées avec Philippe Dedieu, vice-président Numérique, Data et Communication. Quatre programmes numériques ont été identifiés, dont l'un concerne la formation « Le numérique et la recherche ». Le projet Cartographie des compétences a bénéficié, dès l'origine, d'un AMR. Depuis 2016, il dispose d'un second financement au titre d'un appel à manifestation d'intérêts.

## **Principes généraux**

La cartographie des compétences est une base de données de la CoMUE, qui répertorie l'ensemble des formations des laboratoires de cette dernière. Elle intégrera prochainement les écoles doctorales de la CoMUE. Un travail de référencement des équipements des laboratoires est en cours, à des fins d'information des chercheurs.

## **Recherches**

La cartographie des compétences permet d'effectuer des recherches par type de formation (au nombre de 1 400), par laboratoire (au nombre de 95), par thématique, par établissement, par laboratoire rattaché à un établissement donné et par mot clé (avec ou sans filtre).

## **Statistiques**

La cartographie des compétences donne la possibilité d'établir des statistiques, portant par exemple sur les formations de la CoMUE par niveau ou les établissements de rattachement des différents enseignants et chercheurs de la CoMUE.

## **Conclusion**

La cartographie des compétences sera présentée, en fin de semaine, au Ministère. S'ouvrira ensuite une nouvelle phase de collecte auprès des nouveaux établissements (CESI et quatre écoles d'art), en vue d'une intégration des données d'ici le mois de septembre. En parallèle, seront intégrées les données relatives aux équipements et aux écoles de recherche.

**Le Président du conseil d'administration** observe que les entrées et sorties seront prises en compte, afin de donner une vision exacte du périmètre de la CoMUE.

## **Débats**

**Minna Nordström** demande si des contacts ont été noués avec les établissements, afin de vérifier la complétude de l'outil.

**Nathalie Tingry** répond qu'il est prévu d'aller à la rencontre des différents établissements, pour leur présenter l'outil et identifier des points d'amélioration.

**Minna Nordström** observe que l'outil rencontre encore un certain nombre de dysfonctionnements. Ainsi, le mot clé architecture ne renvoie pas à l'établissement qu'elle représente.

**Nathalie Tingry** en est consciente. Cela étant, le groupe de travail accueille des référents des différents établissements.

**Anne Nouguier** demande si l'outil est développé en interne.

**Le Président du conseil d'administration** répond que le développement, qui s'appuie sur un prestataire, est piloté par Sandra Ziemele, laquelle intègre et assemble les modules fournis.

**Nathalie Tingry** ajoute que le prestataire transfère ses compétences à Sandra Ziemele.

**Philippe Cavalier** observe que la cartographie recense 95 laboratoires. Il a cru comprendre qu'elle n'intégrait pas les sorties d'unité.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme. Il ajoute que les entrées et les sorties correspondent à une cinquantaine d'équipes, dont une petite dizaine d'UMR.

**Jacques Barhy** salue la qualité du travail produit. A son sens, la cartographie des compétences constitue un outil de communication remarquable.

**Le Président du conseil d'administration** partage ce point de vue et ajoute qu'elle constitue également un outil de travail très utile pour les établissements, la communauté, les chercheurs et les étudiants.

**Bendicht Weber**, par ailleurs, observe qu'il est primordial, pour que les établissements se fédèrent, qu'ils apprennent à se connaître, et cela de manière continue. En pratique, l'actualisation de l'outil devrait être très complexe à gérer, puisqu'elle exigera des allers / retours permanents.

**Le Président du conseil d'administration** le confirme.

**Bendicht Weber** ajoute que l'outil devra venir supporter la culture fédérale de la communauté.

**Nathalie Tingry** précise qu'il est prévu d'intégrer une carte dans l'outil.

## V. Point HCERES

**Le Président du conseil d'administration** rappelle que la communauté et plusieurs de ses établissements sont concernés par la vague D de l'évaluation. Dans ce cadre, le choix a été fait de confier celle-ci au HCERES.

### Planning

**Le Président du conseil d'administration** observe que les membres du conseil d'administration ont été destinataires d'un rétroplanning, qui permet de visualiser, pour heSam et les établissements :

- **les étapes qui ont été franchies**

Une réunion dédiée au recueil des attentes de la CT devrait être organisée au milieu du mois de juillet.

- **les étapes qu'il reste à parcourir**

La remise du rapport final d'évaluation de la CT devrait intervenir en septembre 2018.

Le HCERES entend se positionner, non pas en tant que censeur ou inspecteur, mais en tant que partenaire. Le processus se veut donc collaboratif, même s'il représente une vraie charge de travail. Au début du mois de juin, le groupement a remis à d'heSam son auto-évaluation, fruit d'un véritable travail collégial.

### Auto-évaluation

**Le Président du conseil d'administration** observe que la présentation a été élaborée en liaison avec le conseil des membres. Les travaux ont débuté lors du séminaire du 18 janvier : les chantiers alors identifiés ont été approfondis en commission et en relation avec les différentes instances.

### Valeurs d'heSam Université

heSam Université est une communauté interdisciplinaire en réseau national et international centrée à Paris, mobilisée sur les défis de la transformation globale en recherche, formation et valorisation. Elle cultive l'excellence sur les métiers de l'industrie, de la création, des arts et du patrimoine et de la société et conjugue la culture du projet, de l'innovation, et l'approche par le faire. Elle est un acteur de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui vise l'agilité, l'adaptabilité,

l'efficacité et l'esprit d'entreprise, tant au niveau des apprenants et des enseignants-chercheurs que des institutions de la communauté. Engagée dans la formation tout au long de la vie, elle est riche des cultures complémentaires de ses membres et place la rigueur de la recherche, la professionnalisation et l'ouverture sociale comme exigences majeures.

### Acquis et atouts

heSam Université est la première communauté à avoir mené un IDEX à son terme. Elle bénéficie également des atouts suivants :

- le Centre Michel Serres pour l'Innovation opérationnel ;
- le PEPITE « HESAM-entreprendre », qui est très attractif ;
- l'EQUIPEX « Matrice », emblème de l'interdisciplinarité,
- la cartographie heSam ;
- une crédibilité sur son projet original ;
- des partenaires internationaux ;
- l>IDEX-INT Afrique, comme préfiguration d'un développement en Afrique ;
- le Programme « 1000 doctorants pour les territoires et les acteurs publics » ;
- une cellule d'assistance au montage de projets européens véritablement opérationnelle ;
- une Direction des programmes numériques opérationnelle ;
- la création d'une cellule pour l'expertise à l'international.

### Indicateurs liés au nouveau périmètre

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a tendance à ne comptabiliser que les étudiants sous statut étudiant, et pas ceux qui sont apprentis ou auditeurs. heSam Université, pour sa part, les considère tous de la même manière. Elle accueille notamment 860 doctorants et 9 UMR.

### Répartition disciplinaire des enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs

Les sciences de l'ingénieur accueillent 40 % des enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs d'heSam Université. Les SHS y sont également importantes, de même que les arts, le patrimoine, l'architecture, le droit, l'économie et le design. Les sciences de la vie et de l'environnement y sont aussi représentées, à travers le CNAM et l'ENSAM. Enfin, le numérique traverse l'ensemble des disciplines.

### Modèles inspirants

Au-delà des universités de référence, heSam s'intéresse à des acteurs pionniers de la transdisciplinarité : elle souhaite partager ses expériences avec ces derniers.

### Champs structurants en matière de recherche et de formation

Plutôt qu'une structuration disciplinaire, l'idée est de privilégier des champs thématiques interdisciplinaires, à savoir :

- Industrie et territoires ;
- Arts, création, conception et patrimoine ;
- Numérique et société ;
- Travail, Emploi et Métiers.

Il est nécessaire de définir les modalités d'animation de ces champs thématiques. Il s'agit de champs interdisciplinaires, coordonnant une offre de recherche, de formation et de valorisation. Ils doivent

être animés par un « coordonnateur » désigné par le Conseil académique, procédant par appel à projets et séminaires, avec coordination de la gestion des compétences.

Lors de la réunion du Conseil académique de la semaine dernière, l'idée a été émise que ses vice-présidents jouent le rôle de coordonnateur de champs.

### Compétences et missions de la Communauté

La communauté joue un rôle d'animation, de facilitation et d'apport de service. Elle participe à la levée de ressources, à l'animation de l'interdisciplinarité, à la facilitation des coopérations, à la valorisation et à la mutualisation.

### Organisation

heSam Université chapeaute sur quatre vice-présidences, qui bénéficient de l'apport de petites équipes Support. L'équipe permanente est animée par le délégué général. La recherche et la formation s'appuient sur des équipes communes.

### Modèle économique

heSam s'efforce de faire preuve de modestie et de prudence. Elle essaie d'obtenir des fonds dans le cadre d'appels à projets. Elle a la volonté constante de ne pas solliciter les établissements au-delà de leurs cotisations.

## **Orientations**

### Chantiers de court terme

Les chantiers de court terme sont les suivants :

- la conduite d'un travail sur le périmètre, en relation avec le projet de recherche et de formation ;
- l'adaptation des instances et des statuts aux évolutions du périmètre ;
- l'évaluation HCERES ;
- la mise en place de l'animation scientifique des champs ;
- la construction de l'offre de formation doctorale ;
- le projet PIA3 (2<sup>ème</sup> vague) ;
- le projet H2020 ;
- la charte de signature scientifique ;
- le schéma directeur numérique ;
- la mise à jour de la cartographie.

### Stratégie doctorale

Suite au départ de Paris 1, heSam est passée de 14 à deux écoles doctorales, la première dédiée aux technologies et aux sciences dures, la seconde aux sciences humaines et sociales. L'idée est :

- de faire évoluer les spectres disciplinaires de ces dernières, afin de permettre à tous les établissements de s'y adosser ;
- d'opérer un doctorat heSam Université.

La stratégie doctorale est importante, en ce sens qu'elle est une interface entre la formation et la recherche et qu'elle tient compte des questions de professionnalisation et de partenariat.

### Analyse SWOT

Les principales faiblesses identifiées sont les suivantes ;

- des ressources financières limitées ;
- une absence de partage des ingénieries de formation ;
- un encadrement doctoral à renforcer dans le champ art, création, conception, patrimoine ;
- des changements de périmètres ayant freiné la construction communautaire en formation et recherche ;
- une mutualisation insuffisante de l'offre de formation continue ;
- les retards pris dans l'émergence du collège doctoral.

Les menaces renvoient :

- à un risque de fragmentation de l'offre de formation ;
- à un manque de compréhension du modèle heSam Université ;
- à l'instabilité des modèles de financement ;
- à la fragilité des capacités d'intervention des collectivités.

Il n'est pas utile de revenir sur les forces d'heSam Université, exposées précédemment. Les opportunités identifiées, enfin, sont les suivantes :

- le renforcement des besoins de formation continue, de recherche interdisciplinaire et de culture collaborative ;
- l'intérêt suscité par les valeurs d'heSam Université ;
- l'importance de l'innovation.

## **VI. Questions diverses**

*Aucune question diverse n'est posée.*

*La séance est levée à 11h30*